

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
- 03 OCTOBRE 2023 -

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	27
Présents	20
Absents	07
Votants	20 + 1 pouvoir

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 SEPTEMBRE 2023

Présents : M. Bernard BOURGEOIS, M. Gérard JALLU, Mme Isabelle GROSEIL, M. Christian GRIVEAU, Mme Sylvie BLOT, M. Louis GUEROT, Mme Florence MARTINAT, M. André MAUDET, M. Jean-Luc CHAPLET, M. Michel LABBÉ, Mme Annette PIVERT, M. Christian CORRAIE, M. Martial CHAINEAU, M. Michel PLANCHENAUT, M. Jean-Claude HIVERT, Mme Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, Mme Laëtitia BARROCHE, Mme Laëtitia PICHON, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Chrystèle FOUCHER, Mme Christina BEAUGEARD, Mme Aurélie HARDY, M. Anthony BRUNEL, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE, Mme Pauline MESRE, M. Gaëtan BEUNARD.

Absents : M. Gérard JALLU, M. Jean-Luc CHAPLET, Mme Sandrine GLET, Mme Frédérique GOURDIN, M. Olivier ROUSSEAU, Mme Aurélie HARDY, Mme Tiphaine ROCHER-LEVEQUE.

Délégations : M. Jean-Luc CHAPLET avait délégué ses pouvoirs à M. Bernard BOURGEOIS.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Laëtitia BARROCHE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

N ° Délibération	Date d'examen	Objet	Décision
D/2023/066	03/10/2023	Vente du terrain pour la construction du centre d'incendie et de secours de Loiron-Ruillé	Approuvée
D/2023/067	03/10/2023	Décision Modificative n° 1 - Budget Principal	Approuvée
D/2023/068	03/10/2023	Décision Modificative n° 2 - Budget Principal	Approuvée
D/2023/069	03/10/2023	Pertes sur créances irrécouvrables	Approuvée
D/2023/070	03/10/2023	Mandat spécial - Maire et Adjoint : Congrès des Maires de France - Prise en charge des frais de déplacement de Monsieur Gérard JALLU	Approuvée
D/2023/071	03/10/2023	Matinée Citoyenne : « Nettoie ton village »	Approuvée

AFFICHÉ LE : 06/10/2023



FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEOIS